



Atelier de renforcement de capacité de la CEDEAO sur la Gestion Durable des Forêts (GDF)

Niamey- 27-29 avril 2015

Politiques et réglementations forestières des pays d'Afrique de l'Ouest: Statut et progrès

Dr Edwige Yaro Botoni :
Environnementaliste Secrétariat Exécutif du CILSS





Plan de présentation

1. Problématique de la gestion forestière en AO
2. Politiques forestières en AO : mutations et progrès
3. Les défis et opportunités





1. Problématique de la gestion forestière : rôles des forêts en AO

Rôle important :

- dans l'économie domestique: + 90% des besoins en énergie des ménage ; les produits forestiers non ligneux sont la source essentielle de revenus pour les plus pauvres
- dans la sécurité alimentaire (fourniture de produits alimentaires forestiers, réserves de terres de culture)
- dans la santé,
- dans la stabilité des systèmes de production
- Services environnementaux





1. Problématique de la gestion forestière

Fortes menaces sur la GDF: causes de déforestation

- La croissance démographique avec ses corollaires (urbanisation galopante, besoins alimentaires et les revenus, l'industrialisation,
- l'expansion agricole, les cultures commerciales,
- collecte accrue de bois de chauffe pour faire face aux besoins des populations urbaines :
 - les surpâturages,
- Le changement climatique (sécheresse, feux de brousse)
- La mauvaise gouvernance
- caractère transfrontalier de plusieurs forêts

→ D'où le rôle des politiques forestières





2. Politiques forestières: Mutations

- ❑ Pendant la colonisation et les 1ères décennies après indépendances : début de réglementation de la gestion des forêts (classification des ressources) mais peu d'investissements,
- ❑ Sécheresses des années 70 et 80 : Mise en évidence des rôles des forêts et initiation de grands chantiers de plantations forestières pour la production de bois (introduction d'espèces à croissance rapide) : **Résultats mitigés, en deçà des espérances**





2. Politiques forestières: Mutations

- Mi décennie 80 à ce jour: De la gestion exclusive par l'Etat à la participation des populations (coopératives forestières, bois communautaires, privatisation de la production de plants...) puis au transfert de gestion à ces dernières, avec un plus grand intérêt pour les forêts naturelles.

- ➔ d'une gestion autoritaire et exclusive de l'Etat vers une prise en compte des préoccupations de l'écologie, de la conservation/gestion de la biodiversité, du rôle des différents acteurs sociaux et de la valorisation économique des forêts





2. Politiques forestières: progrès

➤ **Au niveau national, existence**

- d'une politique et d'une législation de portée nationale en matière de gestion des ressources forestières et fauniques
- de codes forestiers qui sont des dispositions législatives et réglementaires (lois et décrets, arrêtés) organisent et régissent la protection, la gestion et l'utilisation des forêts et ressources forestières
- lois sur l'environnement (code de l'environnement, code foncier).





2. Politiques forestières: progrès

- **Au niveau sous régional, existence :**
 - politique forestière et la politique environnementale de la CEDEAO
 - la politique commune d'amélioration de l'environnement de l'UEMOA (PCAE)
 - Accords multilatéraux sur l'environnement
 - CILSS/PREDAS : Stratégie Energie Domestique (SED)
 - un dialogue sur les forêts engagé depuis 2004 et qui a donné : Plan de Convergence pour la gestion et utilisation durables des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest (PCF) endossé en 2013 par le Conseil des Ministres en charge des forêts et de la faune de la CEDEAO





2. Politiques forestières: progrès

- Certains pays ont procédé à la révision de leurs politiques forestières
- Décentralisation de la gestion des ressources forestières
- Existence d'expériences réussies (peu nombreuses?) de transferts de droits et de devoirs de gestion marquées par:





2. Politiques forestières: progrès

- Existence d'expériences réussies (peu nombreuses?) de transferts de droits et de devoirs de gestion marquées par:
 - ➔ la nécessité d'aménagement de l'ensemble des espaces forestiers naturels
 - ➔ la prise en compte de la décentralisation de gestion des ressources forestières aux populations rurales
 - ➔ la nécessité d'utiliser la gestion des ressources renouvelables (surtout les forêts) comme facteur de développement économique local et donc comme moyen important et significatif de réduction de pauvreté





3. Politiques forestières: Problèmes

- **Instabilité institutionnelle, Cadre législatif et réglementaire insuffisant ou non respecté**
 - soit inadaptation du cadre réglementaire et légal à la gestion décentralisée des ressources forestières,
 - soit que les nouvelles politiques forestières se sont 'imposées' aux services forestiers car consécutives à la décentralisation politique et déconcentration administrative qui induisent une redéfinition du rôle de l'Etat à tous les niveaux; les services forestiers montrent alors :
 - ➔ réticences à accompagner ces politiques,
 - ➔ capacités insuffisantes et inadaptées: personnel insuffisant, vieillissant et mal formé aux exigences des nouvelles approches.





3. Politiques forestières: Problèmes

□ Dans les pays ayant expérimenté la gestion décentralisée, il y a d'autres types de problèmes:

1. Niveau de décentralisation:

- politique → Régions et communes
- alors que décentralisation des ressources forestières → villages ou groupes de villages,

d'où risque de remise en cause qui ne sécurise pas les populations (foncier)





3. Politiques forestières: Problèmes

2. Faibles capacités des nouveaux bénéficiaires sur les plans:
 - Technique: il ne suffit pas de transfert aux populations les compétences, il faut aussi les accompagner durablement dans la gestion de l'ensemble des ressources de leurs espaces
 - et financier: les revenus tirés sont souvent sans commune mesure avec les besoins d'investissements en forêts → nécessité d'un appoint de financements





3. Politiques forestières: Problèmes

3. Absence d'une structure de mise en cohérence des politiques sectorielles, particulièrement celles qui impactent la gestion et l'utilisation des ressources forestières (agriculture, élevage, l'industrie, urbanisation

4. Insuffisances des budgets des Etats alloués au secteur forestier → les Services forestiers concentrent encore leurs efforts sur le contrôle plus tôt que sur l'appui aux communautés





3. Politiques forestières: Problèmes

5. Secteur privé encore insuffisamment motivé

Dans la situation actuelle de restriction budgétaire des services forestiers, les investissements issus de la communauté internationale sont plus que nécessaires pour favoriser la définition/mise en œuvre de nouvelles politiques forestières

6. Les ressources forestières partagées : absence d'harmonisation des politiques forestières des pays





3. Politiques forestières: opportunités

- ❑ Processus REDD+
- ❑ Un engagement plus visible vers des énergies renouvelables
- ❑ Valorisation des PFN peut offrir des options permettant d'améliorer les moyens de subsistance des populations tout en conservant les ressources forestières;
- ❑ Redynamisation au niveau continental de la filière gomme arabique
- ❑ Les systèmes de commerce équitable sont parmi les tendances positives qui peuvent stimuler les entreprises de produits forestiers et bénéficier aux producteurs ruraux
- ❑ Plan de Convergence sur les forêts
- ❑ Outils performants de suivi : (i) Un Programme de Suivi de l'évolution de l'occupation / utilisation des terres en Afrique de l'Ouest et Tchad (LULC) qui met à la disposition des pays des cartes diachroniques (1975-2000-2010); (ii) un Protocole simplifiée pour le suivi-écologique des massifs forestiers qui approvisionnent nos capitales en bois de chauffe





Conclusion

Des progrès notables en matière de politiques et réglementations forestières toutefois, des défis importants :

- ✓ **croissance démographique (accompagnée d'une nécessité augmentation de la production, donc de déboiser et mise en culture)**
- ✓ **augmentation de la demande en produits forestiers ligneux et non ligneux**
- ✓ **décentralisation**
- ✓ **Changement climatique**
- ✓ **exigence de stabilité environnementale pour la protection des terres, de l'eau, conservation des écosystèmes et de la biodiversité (forestier = cadre de devel. rural)**





Documents

- ❑ Document du Plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de l'Afrique de l'ouest
- ❑ CEDEAO/FAO, 2012 : Appui a la préparation du plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durables des écosystèmes forestiers en AO/ **RAPPORT SECTORIEL DU SOCIOECONOMISTE**
- ❑ CILSS-USAID: « Investir dans la forêt de demain: *vers un programme d'action pour la revitalisation de la foresterie en Afrique de l'Ouest* »





Un autre Sahel est possible !

www.cilss.bf



**Merci de votre aimable
attention**

